

QUESTIONS SUR L'ACTUALITE

Questions sur l'actualité
23 septembre 2011- 6h35 et 8h35

Editorialiste : Dr Yves Ekoué AMAÏZO,
Radio : Africa numéro 1



A retenir

- ✓ Nouvelles feuille de route à Madagascar
- ✓ Une transition qui dure depuis le 21 mars 2009
- ✓ Rajoelina contre Ravalomanana : vers la paix des braves ?
- ✓ Retour sans conditions. Mais amnistie sans impunité
- ✓ Le geste de Rajoelina ?

Madagascar, amnistie sans impunité : La feuille de route ne suffit pas

La nouvelle feuille de route entre les acteurs politiques de Madagascar a été signée. Merci à la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) qui n'a pas ménagé sa peine pour permettre aux uns et autres de parvenir à une solution négociée d'une crise politique qui dure depuis le 21 mars 2009.

A 37 ans, Andry Rajoelina, l'ex-maire de Tananarive (12 décembre 2007 au 3 février 2009) a réussi un coup d'Etat qui chasse à l'aide de l'armée, le Président démocratiquement élu, Marc Ravalomanana, auquel le Peuple reprochait des pratiques de gouvernance allant à l'encontre des intérêts du pays. Andry Rajoelina devient le Président de la Haute Autorité de Transition (HAT). Il subit les pressions de l'Union africaine, de la SADC et de la France et de l'Organisation Internationale de la

Francophonie qui lui impose un Premier ministre dit de consensus validé par la signature des accords de Maputo, Mozambique (août 2009). Estimant qu'il s'agit d'un piège et d'une forme d'ingérence déguisée, il limoge ce Premier ministre de consensus et impose Albert Camille Vital à la tête d'un Gouvernement dirigé par des personnalités proches de lui.

Il faut comprendre que cela crée des rancoeurs et des crimes de lèse-majesté. C'est ainsi qu'Andry Rajoelina a échappé à un attentat en mars 2011. Mais il a réussi à faire preuve de sagesse en faisant des concessions impossibles il y a encore quelques mois. Marc Ravalomanana, le Président évincé et condamné, peut maintenant retourner au pays. C'est oublier la haine viscérale entre les deux hommes.

-----+~+@+~+~-----

Ce « retour sans conditions » à Madagascar, inscrit dans la feuille de route, s'applique aussi à tous les membres de la Diaspora malgache en exil pour des raisons politiques. La liberté de retourner au pays ne signifie pas « impunité ». Autrement dit, la liberté de rentrer ne signifie pas pour que des procès ou des poursuites judiciaires n'aient pas lieu. La SADC ne souhaite pas faire de l'ingérence dans les affaires intérieures de ce pays. Si le retour d'exil de Marc Ravalomanana consiste à atterrir pour être arrêté à l'aéroport, alors faut-il parler d'une véritable avancée de la SADC ?

Les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et autres violations graves des droits de l'homme et des libertés fondamentales ne tombent pas sous le coup de l'amnistie. Si, Marc Ravalomanana décide de rentrer, alors il y a dans l'air peut-être des chances d'un « grand pardon » suivi d'une réconciliation.

Les « amis politiques » de l'ex-Président déchu se sont engagés à respecter scrupuleusement la feuille de route signée. Andry Rajoelina doit faire un geste pour la paix civile. Ce sera tout à son honneur. YEA.

Thème en gestation

- ◆ Afrique et Agriculture intelligente



Contact Africa1
+33 1 55 07 58 07/01
www.africa1.com

E-mail:

info@africa1.com
yeamaizo@amaizo.info

Questions sur l'actualité

La Matinale d'Eugénie
Lundi à Vendredi :
6h35 et 8h35

Questions sur l'actualité

Une rubrique qui offre une réponse à chaud des Africains aux Africains.

Cette chronique afrocentrique permet aux auditeurs de la Radio Africa numéro 1 d'envoyer leurs questions à la rédaction afin d'apporter des éclairages originaux, assurément différents de l'occidentalo-centrisme ambiant.

Interdépendance africaine

www.amaizo.info